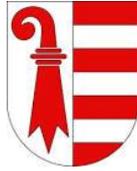


Résolution



Résolution adoptée par l'Assemblée des délégués du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ), le 28 juin 2025

Réunie à Fontenais le 28 juin 2025, l'Assemblée des délégués du Mouvement autonomiste jurassien :

- **Salue** l'aboutissement du processus démocratique conduisant au transfert de la commune de Moutier à l'Etat jurassien. Cet événement consacre une volonté populaire indéfectible et signe une victoire politique historique en regard du droit de libre disposition du peuple jurassien.
- **Approuve** la réorientation de l'action politique du MAJ dans le nouveau contexte créé par l'intégration de Moutier dans la République et Canton du Jura.
- **Enjoint** le MAJ à s'impliquer activement dans le développement constant et ambitieux des relations interjurassiennes, dans un esprit de coopération, de respect mutuel et d'intégration harmonieuse.
- **Appelle** au dialogue toute personne, mouvement ou institution du Jura méridional en vue de construire ensemble un avenir commun au service de la région et de la défense de ses intérêts fondamentaux et pour la promotion de sa culture, de son économie, de son identité, de sa langue et de ses droits politiques.
- **Soutient** les autonomistes de Belprahon dans leur aspiration légitime à pouvoir s'exprimer à nouveau sur leur appartenance cantonale, et estime qu'un nouveau vote, organisé en toute connaissance de cause et dans des conditions équitables, est indispensable pour permettre à la commune de faire un choix libre et éclairé.
- **Rend un hommage** reconnaissant à Laurent Coste, président démissionnaire du MAJ, pour son engagement durant treize années déterminantes, marquées par le processus permettant à Moutier de rejoindre sa famille naturelle. Son dévouement, sa persévérance et son sens du rassemblement ont constitué une force remarquable dans la direction du mouvement.
- **Approuve et salue** l'élection du conseiller national Pierre-Alain Fridez à la présidence du MAJ en remplacement de Laurent Coste. Son expérience politique et son attachement aux valeurs autonomistes constituent des atouts majeurs pour la conduite du Mouvement dans cette nouvelle phase.

Fontenais, le 28 juin 2025
Mouvement autonomiste jurassien